

L'Écho de Barkmere – Juin 2016

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le 11 juin 2016 :

- Le Maire Trépanier demande une minute de silence après avoir appris le décès de Mme Patricia Rivette, une résidente du chemin Duncan, décédée le 31 mars dernier à Pebble Beach, Californie, trois semaines avant son 86^e anniversaire. Nous adressons particulièrement nos condoléances à ses fils, Kevin et Brian Rivette. Les Rivette sont venus au Lac des Écorces en tant qu'invités de Pat et Fran Labrie en 1965. Ils sont tombés sous le charme du lac et ont construit un chalet au début des années '70s, retournant le plus souvent possible pour savourer la paix et la tranquillité qu'on y retrouve. Il y aura une célébration commémorative au chalet des Rivette à la fin de semaine de la fête du travail. Tous sont les bienvenus et les détails suivront.
- Nous avons reçu une lettre officielle du MAMROT confirmant que nous avons obtenu la subvention de la TECQ (taxe sur l'essence) pour 219,143 \$ pour l'Édifice municipal et 38,231 \$ pour l'achat des quais. L'édifice est donc maintenant subventionné à 95% par les gouvernement Provincial et Fédéral.
- Mme Susan De Schulthess nous informe que le journal de l'APLÉ paraîtra cette semaine.
- Édifice municipal : le dynamitage est terminé et cette semaine, les ouvriers commenceront à travailler sur la fondation.
- Petit rappel : n'oubliez pas qu'il y a une rencontre d'urbanisme samedi le 18 juin prochain à 10h00. Voici l'occasion de vous exprimer. Si vous ne pouvez être présents, vous pouvez acheminer par écrit ou par courriel vos suggestions. Les 3 points discutés seront :
 - a) les droits acquis (un sujet qui a suscité bien des passions l'automne dernier)
 - b) l'éclairage (des quais, du rivage et des chalets)
 - c) tel que promis, la taille des chalets. Quel genre de villégiature désirons-nous, des chalets 4-saisons ou des chalets saisonniers).

- Autre rappel : il y aura **un éco-centre mobile** samedi et dimanche prochains, les 18 et 19 juin de 9h00 à 17h00 aux quais de location du débarcadère.
- Résolution passée pour l'achat des quais de location de la Section D (située à l'est). Pour des raisons historiques, la section D de la Ville était en partie louée et en partie détenue par la Ville. Suite à l'achat du nouveau quai le mois dernier, il est avantageux financièrement d'annuler le bail et d'acheter cette partie louée de *Quais Laurentiens*. L'achat est payé entièrement par la subvention de la TECQ mentionnée précédemment.
- FILAU (internet haute vitesse) : ils sont toujours à la recherche de 2 endroits appropriés pour ériger des antennes, et ont commencé à faire des tests un premier endroit. Les antennes auront 68 pieds, et devraient donc tout juste dépasser les arbres environnants mais elles ne seront pas éclairées. Elles devraient couvrir à peu près tout le lac. Certains endroits ne seront toutefois pas couverts. Pour les gens qui n'ont pas de contacts 'de visu' avec l'antenne, des répéteurs devraient assurer le relais. La connexion sera de 5 mégabytes/sec et donc moins vite qu'en ville, mais plus rapide que maintenant.
- Et finalement, un avertissement : la maladie de Lyme est maintenant présente dans les Laurentides. Assurez-vous de mettre des pantalons longs lorsque vous marchez en forêt et de vérifier pieds et chevilles le soir. Il faut retirer la tique en s'assurant de bien enlever la tête. Voici un article paru dans L'information du Nord qui explique un peu plus : <http://www.linformationdunordmonttreblant.ca/actualites/2016/5/24/des-tiques-porteuses-detectees-dans-les-laurentides.html>

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront sur le site web le mois prochain.